



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tenindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

PROJET D'ALLOCUTION

DE

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR

A L'OCCASION DE LA SIGNATURE DES ACCORDS DE SIEGE

**SUR LA MISE EN PLACE DE L'UNITE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA
COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN (COI) ET DU CENTRE REGIONAL DE
FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR**

PALAIS D'ETAT DE IAVOLOHA

18 FEVRIER 2016, ANTANANARIVO

Honorables invités,

Je voudrais, avant tout propos, vous souhaiter à tous la bienvenue et plus particulièrement à nos convives des Iles sœurs. En choisissant Madagascar pour la tenue de cette cérémonie, c'est tout le peuple malgache qui s'en trouve aujourd'hui honoré de votre présence.

Mesdames et Messieurs,

D'ici la semaine prochaine, Madagascar arrivera aux termes de sa Présidence. Présidence qui aura été marqué par le Sommet de nos chefs d'Etat, la signature de l'Accord Alliance Vanille pour promouvoir nos économies et nos échanges intra îles, la réalisation de la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire à Madagascar et la décision du dernier Conseil des ministres de la mise en place du Centre Régional de Fusion et d'Information maritime. Ce mandat sera ainsi scellé par deux signatures d'importance capitale pour Madagascar et la Région de l'Océan indien.

Nous sommes aujourd'hui fiers d'avoir été au centre de la vie de l'Indianocéanie. En effet, membre fondateur de la Commission de l'Océan indien, nous avons pu réaliser au cours de ce mandat un de nos objectifs les plus chers : celui de la délocalisation des activités de la Commission de l'Océan Indien dans nos îles. La mise en place de ces deux centres à Madagascar en est aujourd'hui la preuve.

Et je voudrais à travers cette illustration vous témoigner de la confiance que je porte à la Commission de l'Océan indien. Cette organisation régionale nous démontre à chaque instant que nos destins sont liés et que les valeurs qui nous transcendent sont uniques. Notre fraternité et notre solidarité exemplaires sont les forces motrices qui nous poussent à développer davantage cette coopération régionale au profit de nos peuples.

Ce jour, la Commission de l'Océan Indien et le Gouvernement de la République de Madagascar viennent ainsi de procéder à la signature de deux accords de siège, l'une relative à la mise en place du Centre Régional de Fusion d'Information Maritimes (CRFIM) et, l'autre, portant sur

l'établissement de l'Unité Régionale de la COI pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle (URSAN).

Me référant au CRFIM, sa mise en place découle des enjeux liés à l'émergence de l'Océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les Etats riverains de cet espace maritime, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles.

L'Accord s'y rapportant constitue l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale mais aussi d'un travail collectif entrepris dès mars 2013 lorsque Madagascar a manifesté pour la première fois, aux Seychelles, sa volonté d'héberger ce Centre. Il s'agissait alors, pour notre pays, d'apporter sa pierre à l'édifice du programme MASE ou Maritime Security et particulièrement dans la mise en œuvre de la lutte contre la piraterie et le renforcement de la sécurité maritime à travers un réseau d'échanges d'informations et de coordination.

Au moment où l'actualité internationale est dominée par les actes de terrorisme, et les immigrations clandestines, et que l'économie bleue est centre du développement économique et industrielle de nos Etats, je me réjouis que la Région s'est dotée d'un outil qui puisse permettre non seulement à la prévention de toutes ces difficultés contemporaines mais aussi à l'exploitation commerciale à bon escient de nos ressources maritimes.

Grâce à l'Unité Anti piraterie de la COI installé aux Seychelles et le CRFIM, la COI contribue pleinement à la sécurité maritime de la région AFOA-OI. Nous osons ainsi espérer que le CRFIM puisse ambitionner de devenir un centre régional de référence au profit des pays de l'Afrique Orientale et Australe et de l'Océan Indien (AFOA-OI) et que Madagascar puisse conforter sa position en tant qu'acteur incontournable dans la mise en œuvre, à une plus grande échelle, de la Stratégie maritime intégrée à l'horizon 2050 de l'Union africaine (AIM 2050). Le centre est aujourd'hui mis en place grâce à la volonté des acteurs et la contribution financière du

gouvernement et il n'attend qu'à être opérationnel grâce à l'appui de la COI et des bailleurs.

Quant à l'Unité Régionale de la COI pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle (URSAN), son établissement procède de la démarche initiée déjà par le Gouvernement Malagasy lors du colloque de Mahé en mars 2008 et ayant eu pour thème « la COI face à la mondialisation ».

Confrontés aux problématiques de l'autosuffisance alimentaire, les pays membres de la COI ont alors adopté, en janvier 2013, à l'occasion du Conseil des Ministres de l'organisation aux Seychelles, le Plan stratégique de la COI 2013-2017 qui a fait de Madagascar le pivot de la sécurité alimentaire au niveau régional en devenant, de par ses fortes potentialités agricoles, le grenier des Iles de l'Océan Indien.

Cette unité sera, au niveau régional, le cadre idéal de nos actions en faveur de l'autonomisation alimentaire de la région eu égard à la vulnérabilité de nos îles face aux mutations liées aux climats et aux crises alimentaires et énergétiques.

La mise en œuvre de ce projet tient compte du poids de l'agriculture dans nos économies et de son rôle essentiel en termes de croissance et de réduction de la pauvreté. Il impliquera des réformes tant à Madagascar qu'au niveau de chaque Etat membre de la COI et ce, en termes d'intensification de la production, d'amélioration des normes sanitaires et phytosanitaires, de mise en place de structures de stockage et de projets d'infrastructures d'envergure en faveur des échanges commerciaux et de l'inter-connectivité entre nos îles. Mais je demeure convaincu des retombées que nous pouvons en attendre quant à l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour ces deux projets, je me dois, dès lors, de faire mention de la qualité de notre partenariat, avec les îles sœurs certes, mais également, et tout particulièrement, avec l'Union Européenne, partenaire privilégié de la

COI, ainsi qu'avec le système des Nations Unies par le biais de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Je réitère également mes remerciements à l'endroit de la COI et plus particulièrement de son Secrétaire Général, Jean Claude de l'Estrac qui termine également son mandat d'ici quelques mois. Sachez Monsieur le Secrétaire Général que vous êtes des nôtres. Votre dynamisme à toute épreuve et votre optimisme vous a guidé à être parmi les acteurs qui ont résolu la crise malgache. Merci de votre engagement personnel à nos côtés. Votre dévotion et votre contribution personnelle ont été à l'édifice de l'INDIANOCEANIE, terme que vous avez d'ailleurs créé et que je repends.

Permettez-moi, enfin, de conclure en exprimant à nouveau ma grande satisfaction de voir que dans les secteurs clés de la sécurité maritime et de l'autosuffisance alimentaire régionale que des avancées concrètes ont pu être enregistrées afin de consolider davantage notre engagement en faveur du développement économique et social de nos pays et de la région.

Je vous remercie de votre attention.